

## Confédération Paysanne : « des années que l'on alerte sur les dérives liées à la méthanisation »

Hervé Morin a annoncé le gel des subventions de la Région Normandie accordées aux projets de méthanisation. Une décision qu'applaudit la Confédération Paysanne de l'Orne.



Les méthaniseurs divisent ©Le Perche  
Par [Marantine Manguin](#) Publié le [2 Déc 23 à 18:30](#)

« C'est une bonne nouvelle », explique **Alexandre Sauques**, porte-parole de la Confédération Paysanne dans l'Orne, mais « ça nous fait un petit peu rire jaune. Ça fait des années qu'on alerte sur les dérives liées à la méthanisation et sur le type de méthanisation développé ».

La Confédération Paysanne n'est pas fondamentalement contre le principe de la méthanisation. « L'idée de faire de l'énergie à partir de flux est super intéressante, le problème c'est ce que l'on en fait ».

### « Les contrôles sont quasiment inexistantes »

Selon Alexandre Sauques, les dérives de la méthanisation sont multiples. « Il y a beaucoup de choses contestables et il y a beaucoup de portes ouvertes pour tricher ». Des triches qui se produiraient lors des incorporations.

Il y a la limite de 15 % d'incorporation de production végétale, mais personne ne cube, personne ne vient contrôler les récoltes. Ce que l'on observe c'est que là où il y a des méthaniseurs qui se développent, les surfaces en maïs explosent, mais les cheptels ne croissent pas en conséquence.

Alexandre Sauques

D'autant plus que « les contrôles sont quasiment inexistantes ». Alors, « verser de l'argent public pour des projets dans lesquels on a moyen d'être borderline sur l'application des lois, c'est un peu délicat ».

## **Pas la même capacité financière**

Comme la revente de gaz est plus rentable que la revente de la production végétale, des déséquilibres voient le jour entre les exploitations qui possèdent des méthaniseurs et les exploitations qui n'en possèdent pas.

« Une exploitation banale, type de production, viande ou lait, va faire un EBE (Excédent brut d'exploitation) qui va se situer entre 50 et 150 000 euros, sur lesquels on va déduire ce qu'on doit à la banque. On est sur un équilibre qui permet plus ou moins 10 % de variation. Si on compare avec des unités de méthanisation, on va multiplier, car 3 ou 4 l'EBE. On a une capacité financière qui n'est pas du tout la même ».

Sur le terrain, la Confédération Paysanne observe que les fermes avec des méthaniseurs grandissent très vite.

### **« Le milieu agricole se suicide tout seul »**

Un déséquilibre qui met en danger l'avenir de l'agriculture. « On est déjà en train de souffrir d'un non-renouvellement et ce sont les anciens agriculteurs qui assassinent les potentiels nouveaux », s'émeut le porte-parole en expliquant que le prix du foncier devient tellement « exorbitant » que les banques ne suivent plus.

Je trouve que le milieu agricole se suicide tout seul.

Alexandre Sauques

Alors avant de réaccorder des subventions, Alexandre Sauques aimerait que plusieurs axes soient étudiés.

Tout d'abord, « tant que l'on introduit moins de 30 T/j, on est juste soumis à une déclaration et pas à un contrôle. Ça veut dire que quelqu'un qui a déjà un méthaniseur peut en construire un deuxième tant qu'il reste à moins de 30 T/j. Ça ne devrait pas être permis ».

### **Cuber, estimer**

Deuxième axe à étudier et sur lequel il est nécessaire de se pencher, les contrôles.

« À un moment, il va falloir cuber, estimer, prendre en compte tout ce qui se passe en termes de mouvements, de produits et de végétaux sur la semaine. Il va falloir faire le pro rata réel entre ce que consomme un animal et donc potentiellement tout ce qui va dans le méthaniseur ».